

LE PAYSAGE INDUSTRIEL DE ST-PIERRE DES CORPS SUD : COMMENT ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE INONDABLE EN BORD DE CHER VERS UN ESPACE RÉSILIENT, FÉDÉRATEUR ET VALORISÉ ?

zone industrielle, dépollution, renaturation, berge, zone inondable, entrée de ville, mobilités, résilience, trame verte, bleue et noire

Historiquement composée de landes marécageuses et de zones humides, Saint-Pierre des Corps, ancienne paroisse Est de Tours, a pris de l'importance au travers du maraîchage à partir du 15^{ème} siècle. Alors que sa fonction première était d'accueillir les corps des tourangeaux depuis l'époque gallo-romaine, ses terres fertiles, alimentées par les crues récurrentes de la Loire et du Cher qui dessinent ses limites Nord et Sud, lui ont permis d'acquérir le statut de grenier tourangeau. Avec l'arrivée du chemin de fer dans les années 1850 et la destruction de 85% de sa surface lors de la seconde Guerre Mondiale, Saint-Pierre des Corps possède encore l'emprunte des changements brusques de son histoire. Ils peuvent être d'ordre paysager (endiguement du Cher et de la Loire et assèchement des terres), politiques ou économiques (1.). C'est lors de la reconstruction et du développement industriel des années 1950 que de multiples zones industrielles ont vu le jour au Sud des voies de chemin de fer qui traversent la commune. Celles-ci ont la particularité de couper Saint-Pierre des Corps en son centre et de créer un clivage entre une partie Nord habitée et une partie Sud dédiée aux activités industrielles. Ainsi isolées des habitations, ces zones industrielles, qui jouxtent des résidus d'espaces naturels et agricoles, sont la cause d'une multitude de ruptures et illustrent parfaitement les conséquences que peut avoir un développement économique et industriel mal planifié sur un territoire.

Les zones industrielles du Sud de Saint-Pierre des Corps s'inscrivent dans la continuité de celles de La Ville aux Dames et de Tours. Elles sont des espaces clefs dans l'interconnexion de ces trois communes et de leur lien au Cher. Pourtant, actuellement, tous ces espaces soulèvent des problèmes de pollution (2.), d'inondation, d'aménagement urbain, de traitement des entrées de ville, de ruptures et de manque de qualité des mobilités douces (3.), des continuités écologiques et de loisirs. Tous ces problèmes nous mènent à nous demander si les conflits présents sur ce territoire sont réversibles, s'il ne serait pas nécessaire de revenir à un paysage plus «naturel» et qualitatif permettant une résilience de ces espaces industriels inondables en prévention des perturbations climatiques à venir. Ce désir de transformation de la portion Sud de la commune s'inscrit dans un mouvement général de reconstitution des trames verte, bleue et noire équilibrées et de revalorisation des zones industrielles. La commune de Saint-Pierre des Corps a justement émis le désir de «favoriser le renouvellement de la zone (vacance, friche, adaptation des locaux...» (3.) notamment par le biais d'appels d'offres visant à la rénovation de ses espaces publics. Ce premier pas vers une mutation des espaces et des usages des zones industrielles du Sud de la commune peut constituer le point de

départ d'un projet paysager qui s'étendra jusqu'au Cher.

Quel est l'avenir de ces zones industrielles et commerciales inondables? Est-il possible d'imaginer une appropriation progressive de ces espaces par la végétation, revivifiant par la même occasion certaines pratiques passées de la commune, comme le maraîchage, et redonnant au Cher sa caractéristique de fleuve changeant et qualitatif écologiquement, à l'image de sa voisine, la Loire ? Pouvons-nous trouver une façon d'accorder les politiques pourtant différentes de ces trois communes (La Ville aux Dames ne faisant pas partie de la métropole tourangelle) pour mettre en place un projet durable et commun qui réponde à leur envie de changement?

Ce paysage industriel de bord de Cher m'est familier et les nombreuses fois où j'ai eu l'occasion de le traverser (car l'arrêt y est peu commun) se sont muées en un sentiment de curiosité grandissant depuis le début de mon cursus. Les problématiques de cet espace industriel se sont révélées à moi et s'inscrivent aujourd'hui dans les questionnements à l'échelle de la métropole tourangelle. Ce paysage m'évoque l'archétype de la zone industrielle peu esthétique, dédiée aux véhicules, en entrée de ville et qui témoigne d'une époque où les infrastructures transformaient intrinsèquement les paysages existants.

L'intervention d'un paysagiste sur ce territoire aurait pour but de permettre à la berge élargie du Cher (périmètre qui s'étend depuis le fleuve jusqu'aux voies de chemin de fer) de devenir accessible, qualitative, résiliente et attractive pour les habitants de Saint-Pierre des Corps et des communes avoisinantes. L'objectif est de fournir une réponse au vieillissement des zones industrielles, au manque d'espaces verts (les logements sociaux atteignant 43% du nombre total de logements, le ratio population/ surfaces d'espaces de promenade et de loisirs reste très déséquilibré), au besoin de revalorisation des bords du Cher, au clivage entre le Nord et le Sud de la commune et à la limitation des dégâts en cas d'inondation.

Pour répondre à tous ces enjeux et aux défis que constituent les risques d'inondation, les perturbations climatiques, la protection de la biodiversité et l'accompagnement des zones industrielles qui périclitent, mon positionnement s'inscrira dans la recherche d'un plan d'actions qui aura pour but de permettre une transformation fluide et ajustée du territoire dans un temps long.

1. «Histoire de St-Pierre des Corps avec Jean-Jacques Barré» dans «Histoire de Touraine» de France bleu
2. base de données BASOL (Base de données sur les sites pollués)
3. PADD de la commune